

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le **5 mars 2012** à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :
Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Diane Kirouac, conseillère
Denis Giguère, conseiller
Michel Ducharme, conseiller
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, M. Alain St-Pierre. Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

2012-22 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que l'ordre du jour du 5 mars 2012 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-23 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2012

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 février 2012 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-24 Approbation des comptes pour la période du 6 février au 5 mars 2012

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre des chèques # 470 à 530

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 5 mars 2012

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

- 2012-25** **Avis de motion** est donné par Mme Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté le **règlement numéro 2012-05 sur les chiens**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-26** **Avis de motion** est donné par Mme Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté le **règlement numéro 2012-03 sur la fermeture de la rue Cécile pour fins de parc**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-27** **Avis de motion** est donné par M. Michel Ducharme, conseiller, que sera adopté le **règlement numéro 2012-01 sur la taxation du cours d'eau Taillon**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-28** **Avis de motion** est donné par Mme Diane Kirouac, conseillère, que sera adopté le **règlement numéro 2012-02 sur la taxation du cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 18**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-29** **Avis de motion** est donné par M. Justin Chabot, conseiller, que sera adopté le **règlement numéro 2012-06 sur la taxation du cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 19**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-30** **Avis de motion** est donné par Mme Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté le **règlement numéro 2012-04 sur le ramonage des cheminées**. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.
- 2012-31** **Acquisition – remplacement - Suppresseur – sonde hydrostatique - automate**

Attendu que la Municipalité de St-Albert dans son budget 2012 a alloué des montants pour mettre-à-jour certains équipements aux stations de pompage et à l'usine d'épuration des eaux usées afin de réduire et prévenir les bris et les défauts ;

Attendu que des soumissions ont été demandées pour remettre à neuf de 2 supprimeurs pour l'usine d'épuration ainsi que pour l'acquisition d'une sonde hydrostatique et un nouvel automate pour la station de pompage du Domaine Mon Repos;

Attendu que chacun des supprimeurs se détaillent à 2847\$ chacun avant taxes, la sonde à 1401\$ et l'automate à 1615\$;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert achète et installe ses équipements pour le traitement des eaux usées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-32 Installation d'une table à langer

Attendu que des citoyens ont fait des demandes à la Municipalité pour l'installation d'une table à langer dans la salle de bain des femmes du Pavillon du Général Maurice Baril;

Attendu que la Municipalité de St-Albert a récemment adopté une politique familiale afin d'améliorer la qualité de vie des familles présentes sur son territoire;

Attendu que des prix ont été demandés pour une table à langer à l'entreprise Distribution M.C. et qu'une table, de 35 7/8'' de large par 22 1/4'' de haut et 16'' de profondeur, se détaille à 306.64\$ avant taxes;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert fasse l'acquisition d'une table à langer pour qu'elle soit installée dans la salle de bain des femmes du Pavillon du Général Maurice Baril.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-33 Panneaux de bienvenu aux entrées de la Municipalité

Attendu que la Municipalité de St-Albert désire rafraîchir ses panneaux de bienvenu aux abords de son territoire;

Attendu qu'une somme de 3000\$ a été prévue à cet effet dans le budget 2012 de la Municipalité;

Attendu que des prix ont été demandés à l'entreprise Top Design pour la conception de panneaux en format 3D et imitation 3D;

Attendu que des modèles de panneaux ont été remis aux élus pour choisir le modèle retenu;

Attendu que le panneau recto-verso imitation 3D se détaille à 1650\$ avant taxes (sans les poteaux) et que celui en 3D est de 3450\$ en incluant les poteaux;

Résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Municipalité de St-Albert demande à l'entreprise Top Design des prix pour le modèle avec fond orange (modèle no.3) en imitation 3D mais avec le style d'écriture du modèle no.4.

2012-34 Résultats des cotations diverses 2012

Attendu que la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour le fauchage, le traçage des lignes blanches, la fourniture & l'épandage d'abat-poussière, les travaux de réparation de l'asphalte ;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

Fauchage

Les Entreprises Alain Bélanger	4561.13 \$ à forfait
David Bailey	4390.00 \$ à forfait

Traçage de ligne sur pavé

Lignes Maska	174 \$/Km
Gestion Pro-Ligne	260 \$/km
Dura-Lignes Inc	181 \$/km

Abat-poussière

Lignosulfonate d'ammonium

Les Entreprises Bourget inc.	0.159 \$/litre
Calclo	N/A
Somavrac inc.	N/A

Chlorure de calcium liquide 35%

Les Entreprises Bourget inc.	0.263\$/litre
Calclo	0.260\$/litre
Somavrac inc.	0.294\$/litre

Saumure naturelle

Les Entreprises Bourget inc.	0.169\$/litre
Calclo	0.157\$/litre
Somavrac inc.	N/A

Réparation asphalte

Les Entreprises Patrick Lavigne inc.	178\$ /TM
Pavage Veilleux	172 \$/TM
Asphalte Smith	169\$/TM
Pavage Préfontaine	N/A

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires soit : David Bailey pour le fauchage, Lignes Maska pour le traçage de lignes sur le pavé, Calclo pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière sous forme de **chlorure de calcium liquide 35%** et finalement, Asphalte Smith pour la réparation d'asphalte.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-35 Tables pour le Pavillon du Général Maurice Baril

Attendu qu'une dizaine de tables dans la salle du Pavillon du Général Maurice Baril ont besoin d'être remplacées, car elles sont brisées ;

Attendu que la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour des tables rectangulaires en PVC de 72'' X 30'' plutôt qu'en bois pour la légèreté du matériel ;

Attendu que les résultats des demandes de soumissions sont les suivants :

Entreprises soumissionnaires	Prix avant taxes par table
CTI - Chaises et tables internationales - Beloeil	68,00 \$
Industrie JL Mélam - Drummondville	144,00 \$

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert fasse l'acquisition de 10 tables rectangulaires en PVC de 72''X30'' chez CTI de Beloeil.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-36 Lumières de rues 2012

Attendu que dans le budget 2012 des lumières de rues supplémentaires ont été budgétés pour une somme de 6000\$;

Attendu qu'un inventaire des secteurs plus sombres de la municipalité a été effectué afin de localiser les endroits où il serait pertinent d'ajouter une lumière de rue pour plus de sécurité;

Attendu que la Municipalité de St-Albert a demandé des soumissions pour l'ajout de lumières des rues en 2012 ;

Attendu que la Municipalité a comparé le prix de l'achat du matériel sans le montage, qui lui serait fait par l'inspecteur municipal, au prix demandé par un maître-électricien pour l'équipement et le montage ;

Attendu que le branchement final peu importe le choix effectué doit être réalisé par Hydro-Québec pour un coût unitaire de 175\$ avant taxes ;

Attendu que le prix en sous-traitance au maître-électricien Marius Marcoux est de 385,00\$ pour chaque lumière ;

Attendu que le prix pour l'achat chez le fournisseur Lumen est à 309.51\$ chacune auquel on doit ajouter le prix des portes-fusibles, du fil et du temps de main d'œuvre de l'inspecteur municipal pour le montage ;

Proposé par Mme Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert confie au maître-électricien Marius Marcoux l'achat et le montage de 10 lumières de rues au coût de 385\$ par lumière avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-37 Politique lors de décès

Attendu que lors d'un décès d'un citoyen résident de la Municipalité de St-Albert, la Municipalité n'a pas de politique pour l'achat de fleurs pour la famille du défunt ;

Attendu que le montant maximal proposé pour l'achat de fleurs est de 75\$ par décès ;

Proposé par Mme Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert décide d'allouer un budget de 1000\$ en 2012 pour l'achat de fleurs lors du décès d'un résident albertois.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-38 Priorité de voirie 2012 – Député Yvon Vallières

Attendu que la Municipalité de St-Albert a reçu une lettre du Député Yvon Vallières le 5 mars 2012;

Attendu que le Député désire par cette lettre connaître les priorités de voirie et la nature des travaux envisagés sur le territoire de la Municipalité pour l'année 2012 afin d'établir les subventions accordées à la Municipalité;

Proposé par Mme Diane Kirouac, conseillère

Que la Municipalité de St-Albert informe le Député Vallières que les travaux de voirie envisagés pour l'année 2012 seront les suivants:

- Réparation et/ou remplacement de ponceaux dans le Rang 10;
- Réparation ou remplacement de l'asphalte dans le Rang 10;

Que le coût estimé des travaux est d'environ 100 000\$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-39 Décompte progressif no.4 pour le projet d'égout pluvial au village

Attendu qu'EXP a fait parvenir à la Municipalité le décompte progressif no.4 relativement aux travaux d'égouts pluviaux au village effectués l'été dernier par l'entreprise GNP;

Attendu que le dit décompte de 15 909.63\$ a été vérifié par Mme Suzanne Crête, directrice générale;

Proposé par M. Denis Giguère, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert accepte de payer le montant dû de ce décompte no.4.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-40 Congrès COMBEQ et ADMQ

Attendu que le congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra les 26, 27 et 28 avril 2012 au Fairmont Tremblant et que le coût pour l'inscription est de 550\$ (avant taxes) pour l'inspecteur et 245\$ pour son conjoint;

Attendu que le congrès annuel de l'Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ) se tiendra les 6, 7 et 8 juin 2012 au Centre des congrès de Québec et que le coût pour l'inscription est de 450\$ (avant taxes) pour la directrice générale et 150\$ pour son conjoint;

Proposé par M. Justin Chabot, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert paie les inscriptions de l'inspecteur et de la directrice générale ainsi que leurs conjoints respectifs pour ces 2 congrès.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2012-41 Journée d'information technique sur la gestion des eaux pluviales

Attendu que COPERNIC a transmis une invitation à la Municipalité de St-Albert pour une journée d'information technique sur la gestion des eaux pluviales qui se tiendra le 21 mars prochain à la Place 4213 de Victoriaville;

Attendu que les frais d'inscription s'élèvent à 30\$ par personne pour cette journée;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers

Que M. Clément Paquet, inspecteur municipal, soit autorisé à assister à cette formation.

2012-42 Levée de la séance du 5 mars 2012

Proposé par M. Michel Ducharme, conseiller

Que la séance soit levée à 21h15.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, directrice générale
secrétaire-trésorière